



Étaient présents :

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 03/07/2024

Séance du 20 juin 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55
Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (jusqu'à la question n°44 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET (à compter de la question n°3), Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n°3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n°22 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°3), M. Nathan SOURISSEAU (à compter de la question n°10), M. Gilles SPICHER (à compter de la question n°3), M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°7 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Secrétaire :

M. Jean-Emmanuel LAFARGE

Étaient absents :

Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Sébastien COUDRY, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Yannick POUJET, Mme Karima ROCHDI, Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote :

Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (à compter de la question n°45), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Claudine CAULET à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Sébastien COUDRY à M. Jean-Hugues ROUX, Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, Mme Valérie HALLER à M. Damien HUGUET, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Marie LAMBERT à M. Saïd MECHAI (à compter de la question n°23), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Yannick POUJET à M. Aurélien LAROPPE, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Nathan SOURISSEAU à Mme Lorine GAGLIOLO (jusqu'à la question n°9 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Aline CHASSAGNE (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n°8), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI.

OBJET : 26 - Animations commerciales - Attribution d'une aide pour le Troc des Chaprais 2024

Délibération n° 007579

Animations commerciales - Attribution d'une aide pour le Troc des Chaprais 2024

Rapporteur : Frédérique BAEHR, Conseillère Municipale Déléguée

	Date	Avis
Commission n° 1	06/06/2024	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soutenir les projets d'animations des associations commerciales et artisanales. Depuis plusieurs années les associations de commerçants et d'artisans développent leurs actions de promotion ou de communication avec le soutien de la Ville de Besançon et demandent la reconduction du soutien apporté par la collectivité.

L'association « Commerce et Artisanat des Chaprais » organise sa manifestation sur le territoire de la ville de Besançon, et sollicite le soutien de la collectivité pour leurs actions d'animation.

Le Troc des Chaprais

L'association Commerce et Artisanat aux Chaprais (32 adhérents et 4 bénévoles) est un acteur incontournable de l'animation commerciale du quartier des Chaprais.

Cette année, le « Troc des Chaprais » se déroulera le dimanche 1er septembre 2024. Il s'agit de la 37^{ème} édition. Cette manifestation comprend un grand déballage vide-greniers, musique, restauration et divertissements pour les enfants.

Une convention d'occupation du domaine public sera signée entre l'association et la Ville de Besançon.

De la rue de Belfort à la place Flore, 200 à 250 exposants environ, accueilleront les visiteurs qui profiteront par ailleurs des commerces sédentaires du quartier. Cette manifestation est devenue au fil du temps la fête de quartier de rentrée des Chapraisiens.

Le budget de l'opération est présenté à hauteur de 16 400 €.

Une subvention de 5 000 € est proposée pour cette opération.

I. Subvention

Une subvention de 5 000 € est proposée pour cette opération dont le coût s'élève à 16 400 €. Ce même montant a été versé en 2021, 2022 et 2023

2021	2022	2023
5 000€	5 000€	5 000€

II. Plan de financement

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	5 000 €	Fonctionnement	900 €
Subventions	5 000 €	Communication	2 500 €
inscriptions	5 700 €	Animations	10 000 €
recettes buvette	700 €	Sécurité	3 000 €
TOTAL	16 400 €		16 400 €

En cas d'accord, la dépense de 5 000 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.632.65748.0022134.10011.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 5 000 € à l'association « Commerce et Artisanat des Chaprais »,

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



M. Jean-Emmanuel LAFARGE,
Conseiller Municipal Délégué

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT